

L'UNION EUROPÉENNE CONTRAIN NOTRE AGRICULTURE À ÊTRE TOUJOURS PLUS INTENSIVE

Article 39 du TFUE* :

La politique agricole commune a pour but d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre.

* Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

MAINTENANT VOUS SAVEZ !

Avec **ASSELINEAU**

Depuis 2007, l'UPR appelle les Français à sortir de l'Union européenne.

upr.fr